

## À RETENIR CETTE SEMAINE

**POMMIER.....p2**

**Anthonyme** : premier individu, pas de risque

**POIRIER .....p3**

**Psylles** : pontes en cours

**TOUS FRUITIERS .....p3**

**Campagnol des champs** : forte activité

**PECHER.....p4**

**Enroulement chlorotique** : à surveiller



### Phénologie

Nous sommes au début de l'évolution de la phénologie grâce aux températures inhabituellement chaudes pour ce mois de février. Les températures prévisionnelles sont en baisse pour la semaine prochaine, selon Météo France.

Pommier : A

Poirier : A à B

Prunier : A

Cerisier : B



## POMMIER

### 1 Anthonome

#### a. Observations

Le stade B sensible n'est pas encore atteint dans la majorité des pommiers, toutefois les températures favorables à l'anthonome, au-dessus de 9°C, sont dépassées. Des frappages ont été effectués cette semaine sur deux parcelles à historique dans le Kochersberg et dans le Haut-Rhin. Le premier et unique individu adulte a été détecté.

#### b. Analyse de risque

Cette semaine n'est pas à risque pour le moment. Des frappages seront à nouveau effectués la semaine prochaine pour noter l'évolution de la population. Le risque sera effectif, en présence d'anthonomes, lorsque le stade optimal sera atteint. L'adulte pourra pondre dans le bourgeon entre le stade B et D. Ce ravageur est souvent peu préjudiciable, sauf dans les parcelles à faible potentiel floral ou dans les rares parcelles à fort historique. En effet, la larve de l'anthonome va se développer dans la fleur qui dépérit sous forme de « clou de girofle ». Il peut également favoriser l'éclaircissage naturel en cas de forte charge. Il n'y a qu'une génération par an.



*Le frappage s'effectue avec un bâton de bois protégé ici par un morceau de chambre à air. L'individu adulte mesure environ 5 mm.*



## 1 Psylles

### a. Observations

Les températures actuelles sont favorables aux pontes. Les premiers œufs ont été observés la semaine dernière dans 5 parcelles du Bas-Rhin sur 6. Les comptages de cette semaine ont été effectués sur 13 parcelles de poirier réparties entre Colmar et Brumath. Il n'y a pas de pontes détectées sur les 8 parcelles protégées. Sur les 5 autres parcelles, la présence de pontes varie entre 1 et 12 lambourdes occupées par des œufs sur 25 lambourdes.

### b. Analyse de risque

Les pontes sont en cours. Les températures favorables supérieures à 10°C sont dépassées. Il n'y a pas de seuil à risque pour ce stade. Il s'agit de surveiller l'évolution des pontes puis l'éclosion des larves courant mars. Les punaises anthocorides sont les auxiliaires les plus efficaces contre le psylle.

Il existe des produits de biocontrôle que vous trouverez dans la liste ci-dessous :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/methodes-de-lutte/biocontrôle>



*Pontes de psylles sur une lambourde*



## 1 Campagnol

### a. Observations

L'activité du campagnol des champs est en cours sur la majorité des secteurs. La présence de crottes devant les trous indique une activité récente. Les nombreuses captures par piégeage sur une parcelle du centre alsace, confirme le risque important actuel.



*Présence de crottes de campagnol des champs devant un trou.*

### b. Analyse de risque

La surveillance est indispensable car le risque est élevé en sortie d'hiver. Ne pas négliger les bords des champs et des clôtures où peuvent se réfugier les populations de campagnols. En cas de reprise d'activité, mettre en place du piégeage avec un relevé une à deux fois par jour. La mise en œuvre de moyens pour faciliter la prédation des rongeurs sont les méthodes indispensables pour gérer la population. Les prédateurs sont favorisés par la pose de perchoirs pour les rapaces et les haies refuges pour les belettes, renards et hermines. La prédation est facilitée par la tonte rase des herbes et le broyage des bordures, rendant les campagnols plus vulnérables.



## 1 Enroulement chlorotique de l'abricotier : ECA

### a. Observations

Des débourrements anticipés des feuilles ont été signalés dans des parcelles flottantes de pêcher et abricotier dans plusieurs secteurs. Il s'agit de symptômes d'enroulement chlorotique de l'abricotier. En été, les symptômes évolueront par une chlorose et un enroulement des feuilles en cornet. Les arbres dépérissent et meurent dans un délai de 1 à 3 ans. L'ECA est transmis par une espèce de psylle, *Cacopsylla pruni*, présente sur plusieurs prunus (prunellier, prunier, abricotier, pêcher...).

### b. Analyse de risque

La maladie se propage par la présence du vecteur. La seule méthode de lutte à privilégier reste la prophylaxie. Les arbres contaminés doivent être dévitalisés et arrachés dès la présence de symptômes. Les drageons et les jeunes pousses devront également être éliminés car ils sont très appétents pour les psylles vecteurs.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST, SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU ARBORICULTURE :**

La Chambre d'Agriculture d'Alsace, le Comptoir Agricole, la FREDON Alsace, les Producteurs.

**Rédaction :** Stéphanie FREY (FREDON Alsace) et Marie-Laure SCHNELL (Chambre d'Agriculture d'Alsace) avec relecture de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que de la DRAAF Grand Est (SRAL)

**Crédits photos :** FREDON Alsace et Chambre d'Agriculture Alsace

**Coordination et renseignements :**

Karim BENREDJEM, Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : [karim.benredjem@grandest.chambagri.fr](mailto:karim.benredjem@grandest.chambagri.fr)

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : [claire.collot@grandest.chambagri.fr](mailto:claire.collot@grandest.chambagri.fr)

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, abonnez-vous ici :**

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.